

Sud-Ouest du VENDREDI 25 Octobre 2024

SAINT-CAPRAIS-DE-BORDEAUX

Une charte autour du handicap

« Changeons nos regards. » Tel est le titre de la Charte intercommunale du vivre ensemble signée samedi par les maires de la communauté de communes (CdC) des Portes de l'Entre-deux-Mers. Cette signature est le résultat d'un travail pluridisciplinaire mené par Sylvie Robert et Pierre Lalyman de la CdC. Il inclut notamment des structures médico-sociales, accueil de loisirs, établissement scolaire et petite enfance, associations, personnes en situation de handicap... Son but est de travailler sur l'inclusion dans le territoire, mais aussi de rendre plus visibles les différentes structures accueillant des personnes

en situation de handicap. Accueillir, accompagner, prévenir, communiquer, adapter et rendre accessible sont les six engagements signés par les élus.

Ainsi, la journée de samedi a été l'occasion de réunir les familles pour un moment ludique et créatif. Les résidents du foyer Marie-Talet de Cambes ont donné une représentation théâtrale sur le thème des Jeux olympiques, quand les pensionnaires de la Maison d'accueil spécialisée (MAS) l'Adapt ou ceux d'Handivillage³³ ont assuré des ateliers d'échec ou de danse en fauteuil.

Marie Huguenin



Les maires ont signé tour à tour la Charte intercommunale du vivre ensemble dans le centre de loisirs. M.H.